



**RICPTS 2-2024, 75-82**

## **La police sert-elle véritablement à quelque chose ?\***

*Par André Kuhn*

Professeur ordinaire de criminologie et de droit pénal à l'Université de Neuchâtel, ancien co-rédacteur en chef de la RICPTS

### **Résumé**

Prétendre que la police est utile en matière de lutte contre la criminalité et l'insécurité tient de l'hypothèse, voire du mythe. Prétendre le contraire, tient toutefois tout autant de l'hypothèse, ce même si chaque infraction commise représente en réalité un échec du travail de prévention de la police. Les criminologues ne savent donc pas grand-chose en la matière... Le présent texte relate une tentative – avortée – de mettre de telles hypothèses à l'épreuve de la réalité dans une ville suisse.

**Mots-clés** : police, prévention, sentiment d'insécurité, recherche

### **Abstract**

To claim that the police are useful in the fight against crime and insecurity is a hypothesis, not to say a myth. To claim the contrary, however, is just as much a hypothesis, even if every offence committed actually represents a failure of the police's preventive work. Consequently, criminologists don't know much about this subject... This article describes a – failed – attempt to test such hypotheses in a Swiss city.

**Keywords** : police, prevention, fear of crime, research

---

\* Certaines parties du présent texte – et surtout les idées qui y sont véhiculées – ont déjà été publiées par l'auteur dans des écrits antérieurs (tels que la *RICPTS* 2/2013 et des mélanges à paraître dédiés à un collègue portugais). Là où certain·e·s utiliseront peut-être la notion ridicule d'«auto-plagiat», l'auteur considère qu'il s'agit plutôt d'un phénomène positif, puisqu'il est le reflet d'un mode de pensée logique, cohérent et surtout constant.

Lorsqu'une personne se déplace à l'étranger, la police des frontières contrôle son passeport à son entrée dans le pays d'accueil. Lorsque des grévistes manifestent ou qu'éclatent des troubles dans des quartiers défavorisés ou aux abords de lieux où se déroulent des manifestations sportives, on y envoie des agent·e·s de police casqué·e·s – de type « RoboCop » –, avec armes et boucliers. Lorsqu'un accident ou une infraction se produit, on envoie des agent·e·s de police en uniforme afin qu'ils et elles sécurisent les lieux, ainsi que des agent·e·s de police en civil qui relèvent des traces, puis mènent des enquêtes. Lorsqu'une organisation criminelle commet des trafics de drogues, d'armes ou d'êtres humains, on y infiltre des agent·e·s de police. Lorsqu'on n'a rien à se mettre sous la matraque, on envoie des agent·e·s de police aux abords des lieux fréquentés par des jeunes, des personnes marginalisées et/ou étrangères. Et finalement, lorsque tout est paisible, on envoie des agent·e·s de police en uniforme patrouiller dans les rues.

### **Mais ça sert à quoi tout ça ?**

Quelle est l'utilité réelle de la police pour notre société ? Demandons au Petit Robert ce qu'est la police et il nous répondra : « [e]nsemble d'organes et d'institutions assurant le maintien et le rétablissement de l'ordre public et permettant de réprimer les infractions ». Demandons aux agent·e·s de police eux- et elles-mêmes et leur réponse sera qu'ils et elles sont les « gardien·ne·s de la paix »<sup>1</sup>. Demandons à la science, elle nous répondra qu'elle ne sait pas vraiment... En effet, si on attribue à la police le maintien de l'ordre et de la paix, force est de constater que chaque infraction commise peut être assimilée à un échec des « forces de l'ordre ». Par ailleurs, affirmer – comme le font généralement les policiers et les policières eux- et elles-mêmes – que, sans la police, davantage d'infractions seraient commises repose largement sur des hypothèses – pour ne pas parler de mythes comme le fait une partie de la

---

<sup>1</sup> Ce à quoi l'humoriste français Coluche répondait : « Les gardiens de la paix, au lieu de la garder, ils feraient mieux de nous la foutre ! »...

littérature scientifique en la matière<sup>2</sup> – qui, avant une quelconque affirmation, nécessiteraient d’être mises à l’épreuve de la réalité.

### Une police préventive

À en croire ce qui précède, il y aurait donc une facette de police *proactive* – qui est à la recherche du crime –, une facette de police *réactive* – qui intervient après que le crime a été commis – et une facette de police *préventive* – qui tente d’éviter que le crime ne soit commis<sup>3</sup>. En parlant de police *préventive*, on peut également catégoriser les différentes formes de polices en deux familles principales : la police *dissuasive* – qui inclut donc les polices proactive et réactive et qui poursuit l’objectif d’éviter le crime en insufflant la « peur du gendarme » dans l’esprit des justiciables – et la police *de proximité* – qui vise à prévenir les infractions en favorisant les interactions sociales. La première remonte au modèle du français Joseph Fouché, qui préconisait un maintien de l’ordre par une police n’hésitant pas à user de la violence lorsque cela paraissait nécessaire<sup>4</sup> ; la seconde remonte au modèle du britannique Robert<sup>5</sup> Peel, qui préconisait une police proche de la population<sup>6</sup>. La première se décline aujourd’hui en une police armée jusqu’aux dents, au service de l’État, n’hésitant pas à entrer dans la bagarre (tels que les membres des CRS françaises) ; la seconde en une police non armée, au service de la population, entrant en interaction avec les gens (tel·le·s les *Bobbies* anglais·es ou encore les agent·e·s des *Kōban* japonais).

---

<sup>2</sup> À ce propos, voir par exemple Baughman S.B. (2021), « Crime and the Mythology of Police », *Washington University Law Review* 99, 2, 65-143 ; Bedi S.A. (2022), « The Myths of Effective Law Enforcement and the Demand to Defund the Police », *Stanford Journal of Civil Rights and Civil Liberties*, 17, 499-550 ; Lin M.-J. (2009), « More police, less crime: Evidence from US state data », *International Review of Law and Economics* 29, 2, 73-80 ; Melo S. (2019), « More COPS, less crime », *Journal of Public Economics* 172, 174-200 ; Kovandzic T.V. et al. (2016), « Police, Crime and the Problem of Weak Instruments: Revisiting the “More Police, Less Crime” Thesis », *Journal of Quantitative Criminology* 32, 133-158 ; Kleck G., Barnes J.C. (2010), « Do More Police Lead to More Crime Deterrence? », *Crime & Delinquency* 60, 5, 716-738 ; Lum C., Koper C.S., Wu X. (2021), « Can We Really Defund the Police? A Nine-Agency Study of Police Response to Calls for Service », *Police Quarterly* 25, 3, 255-280 ; Rushin S., Michalski R. (2020), « Police Finding », *Florida Law Review* 72, 277-330 ; Su R., O’Rourke A., Binder G. (2021-2022), « Defunding Police Agencies », *Emory Law Journal* 71, 1197-1271.

<sup>3</sup> Kuhn A. (2023), *Sommes-nous tou-te-s des criminel-le-s ?*, 6<sup>ème</sup> édition, L’Hèbe, 25-26.

<sup>4</sup> À ce propos, voir Jobard F., Calvez F. (2023), *Global Police – La question policière dans le monde et l’histoire*, Delcourt, 44-45.

<sup>5</sup> Dont le diminutif est « Bobby ».

<sup>6</sup> Voir Jobard F., Calvez F. (2023), *op. cit.* 26-27, ainsi que 33.

## **Mais tout cela fonctionne-t-il vraiment ?**

Une police surarmée (de type « RoboCop ») prévient-elle le crime par l'effet de la dissuasion ou le génère-t-elle en provoquant les manifestant·e·s ? Pourquoi les pavés sont-ils davantage lancés sur des « RoboCops » que sur des « *Bobbies* » ? Est-ce qu'une augmentation du nombre d'agent·e·s de police génère *moins* de criminalité ou *plus* de criminalité dans les rues<sup>7</sup> ? Est-ce qu'une augmentation du nombre d'agent·e·s de police génère une augmentation du sentiment de *sécurité* – selon l'idée préconçue que la police sécurise – ou une augmentation du sentiment d'*insécurité* – selon l'idée que plus il y a de policiers dans la rue, plus cela dénote qu'il est risqué de s'y promener –<sup>8</sup> ?

La criminologie n'en sait pas grand-chose... Par contre, ce qu'elle sait, c'est qu'il est extrêmement difficile de trouver des fonds de recherche dans le but de mettre ces questions à l'épreuve de la réalité. Nous en présenterons ici une illustration suisse.

## **Étude suisse sur les mesures préconisées pour diminuer le sentiment d'insécurité<sup>9</sup>**

Notre démarche – menée en étroite collaboration avec les autorités – a débuté par une étude destinée à détecter des personnes souffrant d'insécurité et à leur demander quels seraient, selon elles, les moyens à mettre en œuvre pour les rassurer et donc faire diminuer leur sentiment de peur. Dans un second temps, nous avons mis en place les mesures préconisées et les avons testées dans leur capacité à influencer sur le sentiment d'insécurité et, par conséquent, sur leur aptitude à réellement accroître la qualité de vie des personnes concernées.

---

<sup>7</sup> Les divers développements sur le « defund » des polices états-uniennes – à la suite du mouvement « Black Lives Matter » – n'ont pas (encore) permis de répondre à cette question car ils ne parviennent pas à isoler la variable « nombre d'agent·e·s de police » de « Covid 19 », « situation socio-économique des auteur·e·s d'infractions », « situation politico-économique des agent·e·s de police », *etc.* dans les corrélations faites avec le taux de criminalité.

<sup>8</sup> Sur cette dernière question, voir notamment Salmi S., Grönroos M., Keskinen E. (2004), « The role of police visibility in fear of crime in Finland », *Policing: An International Journal* 27, 4, 573-591.

<sup>9</sup> Les considérations qui suivent font largement référence à une contribution plus étayée sur le sujet et à laquelle nous renvoyons le lecteur et la lectrice intéressé·e·s par des informations complémentaires : Kuhn A., Reymond J., Viredaz B. (2013), « Effets concrets de certaines mesures proposées par les personnes désécurisées pour lutter contre le sentiment d'insécurité », *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique* LXVI, 2, 131-142.

L'ensemble des études susmentionnées ont en outre été entreprises dans une même ville – soit Lausanne en Suisse – dans le but de minimiser les effets qui auraient pu provenir de situations culturelles, sociales et politiques différentes.

Plus précisément, un premier sondage de la population lausannoise nous a permis de déterminer que les principales mesures préconisées par les interrogé·e·s avouant souffrir d'un sentiment d'insécurité sont l'accroissement de la luminosité en ville le soir et durant la nuit, la mise en place de systèmes de vidéosurveillance dans leur quartier, l'accroissement de la présence policière dans les rues et la mise en place de certaines mesures visant à augmenter la connaissance mutuelle et la convivialité entre voisin·e·s. Une série de sondages ultérieurs ont ensuite été menés dans les quartiers les plus affectés par le sentiment d'insécurité pour déterminer si le sentiment d'insécurité était réellement influencé par ces mesures une fois celles-ci mises en œuvre.

En d'autres termes, nous avons interrogé, dans trois quartiers différents de la ville de Lausanne, les mêmes individus avant et après la mise en place des trois mesures suivantes :

1. Intensification de l'éclairage public par la mise en place de nouveaux lampadaires dans les rues d'un certain quartier ;
2. Favorisation de la convivialité entre voisins par l'organisation d'une fête de quartier dans le cadre du programme « Immeubles en fête » ;
3. Mise en place d'un dispositif faisant croire à la présence d'une vidéosurveillance par la pose d'autocollants indiquant que le site concerné est sous surveillance vidéo.

Ces interviews ont ainsi permis de relever l'évolution de trois variables dépendantes :

- La qualité de vie telle que ressentie par les interrogé·e·s ;
- Les principales préoccupations des interrogé·e·s ;
- Le sentiment d'insécurité des interrogé·e·s.

Pour permettre de savoir si les éventuelles différences avant/après la mise en place des trois mesures testées sont véritablement dues auxdites mesures, un groupe de contrôle a été créé, formé d'un échantillon de personnes issues de

quartiers dans lesquels aucune des trois mesures n'a été mise en place et interrogées de la même manière que les trois autres groupes.

### **Les résultats en bref**

1.- Concernant la **qualité de vie des interrogé·e·s**, dans nos quatre échantillons (soit les trois groupes tests et le groupe de contrôle), plus de 60 % des interrogé·e·s estiment bénéficier d'une bonne, très bonne, voire excellente qualité de vie.

Pour ce qui est de la différence entre la première et la seconde vague de prise d'information, on observe que l'accroissement de la **lumière** dans le quartier n'exerce aucune influence sur la qualité de vie. En revanche, cette dernière s'améliore quelque peu<sup>10</sup> à la suite de la mise en place d'une manifestation tendant à favoriser les liens de proximité et les contacts entre voisin·e·s, soit la **convivialité**. Finalement, pour ce qui est de la **vidéosurveillance**, les résultats sont à différencier en fonction de la position politique des répondant·e·s, puisque les personnes s'auto-situant à gauche de l'échiquier politique voient paradoxalement<sup>11</sup> leur qualité de vie augmenter après l'installation de caméras de surveillance, alors que rien ne change pour les sympathisant·e·s de droite.

2.- Pour ce qui est des **principales préoccupations des interrogé·e·s**, deux des trois mesures prises ne semblent pas exercer d'influence significative : il en va ainsi de l'accroissement de la **lumière** dans les rues et de la **convivialité**. Toutefois, pour ce qui est de la **vidéosurveillance**, lorsqu'on introduit une distinction par rapport à la tendance politique des interrogé·e·s, on observe qu'en seconde vague, les interrogé·e·s de droite sont largement plus préoccupé·e·s par la criminalité qu'en première vague, alors que ceux et celles de gauche le sont moins.

Il semblerait dès lors que la surveillance vidéo exacerbe les positions politiques partisans initiales. C'est ainsi que les interrogé·e·s de gauche

---

<sup>10</sup> La différence n'est toutefois pas statistiquement significative.

<sup>11</sup> Le paradoxe provenant du fait que l'on attribue généralement les avis favorables à la vidéosurveillance à des partisan·e·s de la droite politique, alors que les partisan·e·s de la gauche ont plutôt tendance à être opposé·e·s à de telles mesures « sécuritaires ».

semblent penser que la mise en place d'une telle mesure permet de définitivement résoudre un problème qui n'en était de toute manière déjà pas un auparavant, alors que les interrogé·e·s de droite semblent penser que la mise en place de la mesure démontre sa nécessité et donc l'existence d'un problème criminel en augmentation.

3.- Finalement, concernant le **sentiment d'insécurité des interrogé·e·s**, seule l'étude sur la **convivialité** a permis de constater un effet, la participation au programme « Immeubles en fête » ayant légèrement diminué le sentiment d'insécurité.

### **Mais où donc a passé l'étude sur les effets de l'augmentation de l'effectif policier ?**

Alors que l'un des désirs exprimés par les personnes souffrant d'un sentiment d'insécurité consiste en un accroissement de la présence policière dans les rues, deux méthodes ont été présentées aux autorités lausannoises pour mener une quatrième étude : d'une part nous avons proposé de déguiser des acteurs et actrices en agent·e·s de police, faisant ainsi croire à une augmentation de la présence policière ; d'autre part, nous avons proposé aux autorités communales – qui venaient d'annoncer l'engagement de plusieurs dizaines d'agent·e·s de police supplémentaires pour lutter contre le trafic de stupéfiants – d'évaluer l'effet de cet accroissement de l'effectif policier sur le sentiment d'insécurité des lausannois·es. Nous avons essuyé deux refus cinglants, d'une part, de la part du commandement de la police qui voyait d'un très mauvais œil que de pseudo agent·e·s de police sillonnent les rues de la ville et ternissent l'image de la police en ne réagissant pas adéquatement en cas de problème et, d'autre part, de la part des autorités de la ville qui voulaient peut-être garder pour elles que les agent·e·s supplémentaires n'étaient probablement qu'un effet d'annonce et surtout rester libres de prendre les décisions futures à leur guise, en méconnaissance de cause, et donc sans que la science ne se mêle de la chose.

Il n'y a donc tout simplement pas pu y avoir d'étude de l'effet de l'accroissement des forces de polices sur le sentiment de sécurité ou d'insécurité des habitant·e·s.

## **La question de l'utilité de la police**

Si nous nous posons la question de l'utilité de la police et que la seule réponse que nous ayons est de ne pas savoir à quoi elle sert, c'est – très logiquement – qu'elle ne sert à rien... Et si elle ne sert qu'à retrouver les auteur·e·s des infractions qu'elle n'a pas su éviter, alors elle n'est pas beaucoup plus utile... Qui plus est, si l'objectif policier est de maintenir l'ordre, ce que nous savons c'est qu'elle est perpétuellement – c'est-à-dire à chaque commission d'une infraction – en situation d'échec, faisant ainsi elle-même la démonstration de son inutilité.

Il est dès lors incompréhensible que les personnes qui sont persuadées que la police est utile à la société ne soient pas ouvertes à des recherches sur le sujet. On pourrait presque croire qu'elles ne sont elles-mêmes pas aussi convaincues qu'elles le prétendent que l'utilité de la police serait vérifiée par la science.

C'est ainsi que l'ignorance et les croyances deviennent plus acceptables que d'encourir le « risque » que pourrait représenter la connaissance. Quel dommage !